

COMPTE RENDU DE CONSEIL DU 19 JUIN 2014

L'an deux mille quatorze, le dix neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ablain Saint Nazaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Dominique ROBILLART, Maire.

Etaient présents : Etaient présents Mesdames DELABRE Betty, DOCQUOIS Jocelyne, LEJEUNE Hélène, MAGNIEZ Marie-Chantal, LEPOIVRE Jeanne, FRESKO Elisabeth et WIDHEN Dorothee, Messieurs FAUQUETTE Francis, LECLERCQ Edouard, SAVREUX Christophe, NAVEL Ludovic, SEVIN Eric, VANTORRE Philippe et Patrick RODIER.

Etait absent : HAUTREUX Julien (*absent excusé qui avait donné procuration à Monsieur FAUQUETTE Francis*), CHOQUET Brigitte (*absente qui avait donné procuration à Jeanne LEPOIVRE*), DELORY Brigitte (*absente qui avait donné procuration à Hélène LEJEUNE*) et WOITTEZ Dominique absent.

Monsieur Eric SEVIN a été nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Lecture du Compte-rendu précédent

Il est donné lecture du compte-rendu précédent (réunion du 15 mai) qui n'a apporté aucune observation.

Vote du tarif du séjour été 2014

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la reconduction du séjour d'été.

Ce séjour aura lieu du 07 juillet au 20 juillet à Gruissan, à 30 km de Béziers.

Les tarifs doivent être votés en fonction du coefficient familial

-	<u>QF INFERIEUR 617</u>	<u>QF DE 617 à 800</u>	<u>QF DE 801 ET +</u>
<u>PARTICIPATION DES FAMILLES</u>	440 €	540 €	640 €

Le Conseil, à l'unanimité, approuve ces propositions de tarifs.

Promotion interne

Monsieur le maire fait part au conseil du passage de deux agents à la Commission Administrative Paritaire du centre de gestion. La commission a émis un avis favorable au passage au grade d'agent de maîtrise.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve ces promotions internes.

Aménagement des Horaires d'ouverture de la Mairie Juillet Août

Monsieur le Maire fait part au conseil de la nécessité de modifier l'ouverture au public de la Mairie

pendant la période des congés.

En effet Brigitte et Hélène n'ont qu'un contrat de 20h chacune, pendant les périodes de congés à prendre il faut envisager un avenant de contrat de 12h.

Horaire 32 h

Lundi : 8h00 12h00 14h00 17h00

Mardi : 8h00 12h00 14h00 17h00

Mercredi 8h00 12h00

Jeudi 8h00 12h00 14h00 17h00

Vendredi 8h00 12h00 14h00 17h00

Avenant 12h.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve ces propositions d'horaires et d'avenant de 12h.

Travaux de maintenance chaudières

Monsieur le Maire fait part au conseil des devis d'entretiens de chaudières et de la toiture du presbytère.

Entretien chaudières

Climat Confort Services 700.00 € TTC

Effet d'O 1032.31 € TTC

JLC 704 € TTC

Après discussion, le conseil demande de voir avec l'entreprise choisie si ce tarif peut être appliqué chaque année pour une durée de trois ans.

Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise Climat Confort Services.

Le Conseil, à l'unanimité, retient l'entreprise Climat Confort Services.

Devis toiture presbytère (coté cour de la salle Municipale)

Mendel 1 0143.96 € TTC

Loir 6 978.48 € TTC

Bracq 6 994.42 € TTC

Monsieur le Maire propose de retenir l'entreprise Bracq puisque cette entreprise est déjà intervenue à

plusieurs reprises sur notre commune.

Le Conseil, à l'unanimité, retient l'entreprise Bracq.

Divers

Convention de partenariat « Micro crédit » avec le Crédit Agricole

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'une demande de convention de partenariat « Micro crédit personnel garanti » va être mise en place dans le cadre du CCAS. Cette convention permettra d'octroyer un prêt de 5000 € maximum sur 12 ou 48 mois à des personnes en difficultés par exemple pour passer un permis dans le cadre de projets d'insertion ou de réinsertion professionnelle.

Décision modificative budgétaire

Monsieur le Maire fait part au conseil d'une demande de la trésorerie de prendre une délibération modificative sur le compte 67 charges exceptionnelles qui sont en dépassement de 793.98 €. Cette décision concerne le compte 022 dépenses imprévues.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET 214 - SECTION/FONCTIONNEMENT				
SECTION DE FONCTIONNEMENT - Détail des Dépenses				
imputation	intitulé du compte	MONTANT BP	DM	TOTAL BUDGET
67 D- RF	Charges exceptionnelles	1000 ,00 €	1500,00 €	2500,00 €
022. D- RF	Dépenses imprévues	34080,00 €	1500,00 €	32580,00 €

Ces propositions d'ajustement budgétaire sont adoptées à l'unanimité.

Demande du Conseil Général du Pas de Calais

Monsieur le Maire fait part au conseil du courrier du Conseil Général concernant l'intégration au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) les chemins sont les suivants :

- CR n° 46 dit Vallée de Croix (prolongement)
- CR n° 3 de la Vallée Chauffour
- CR n° 25 dit chemin à Cailloux
- CR n° 33 dit Bois l'Abbé

A cette occasion une convention d'autorisation de passage des randonneurs pédestres doit être mise en place.

Monsieur le Maire met aux votes cette convention de passage.

Le conseil demande au maire de bien vouloir demander au Conseil Général une participation dans l'entretien de ces chemins.

Le conseil, approuve cette convention avec une voix contre et dix sept voix pour.

Travaux sur Notre Dame de Lorette.

Monsieur le Maire informe le conseil que des travaux d'aménagement de la RD devant le mémorial de Notre Dame de Lorette auront lieu durant le mois de juillet et Août, et que des mesures de restriction d'accès seront mise en place. L'accès se fera uniquement par Ablain rue de la Blanche voie, les riverains seront informés de la mise en place d'une circulation alternée.

Monsieur le Maire fait part au conseil qu'un constat de huissier sera procédé avant le passage et après le passage des véhicules afin de constater d'éventuelles dégradations de chaussée.

Compte rendu de l'activité des adjoints

Monsieur Eric SEVIN

Le fleurissement du village est terminé. Les tontes et le fauchage sont en cours. Les caniveaux ont été nettoyés par l'entreprise Soleil Hugot. Les employés communaux ont monté les podiums de l'école et de l'Harmonie. Un devis a été demandé à un maitre d'œuvre pour la réalisation des travaux de réhabilitation du logement communal.

La commission de travaux s'est réunie le 21 mai en Mairie, celle-ci propose la mise en place de panneaux stop au niveau de la rue d'Arras avec l'intersection de la rue des Scieurs. La commission a proposé la pose de barrières avec Bacs à fleurs au niveau des commerçants celle-ci seront mises prochainement.

Des devis sont en demandes pour un panneau de limitation de vitesse à l'entrer du Village ainsi qu'un panneau d'information.

Monsieur Philippe VANTORRE.

La commission environnement se félicite du succès de la vente de jardinières aux nombres de 120, l'opération sera renouvelée l'année prochaine. Monsieur Vantorre profite de remercier les membres de la commission pour leur implication dans ce projet.

Le chemin de randonnée du St Nazaire doit être refait puisque qu'il s'effondre à certains endroits, Monsieur le Maire propose de consulter la CALL à ce sujet.

La commission développement économique organise une réunion avec les différents partenaires de santé de la commune sur le projet de création d'un local afin d'accueillir un médecin.

Madame Hélène LEJEUNE Pour Madame DELORY Brigitte

Les entretiens pour le recrutement d'un contrat d'avenir dans l'animation et jeunesse sont en cours.

Le questionnaire sur les rythmes scolaires nous sont revenus

le bilan de celui-ci est le suivant :

Nbre de questionnaires distribués	Nbr de questionnaires récupérés	Nbr d'enfants concernés	Participants TAP année	Participants TAP 1 ^{er} période	Non participants aux TAP	Ne s'exprime pas
151 questionnaires	88 questionnaires	103 enfants	73 enfants	14 enfants	9 enfants	7 enfants

Nous avons donc un bon panel, les parents ont pour la plupart répondu rapidement.

Trois groupes différents sont prévus pour les rythmes scolaires :

Le cycle 1 (petite et moyenne section) environs 20 enfants voir 2 intervenants.

Le cycle 2 : les grandes sections CP et CE1 environs 43 enfants : 3 intervenants

Le cycle 3 : CE2 CM1 CM2 environ 40 enfants 3 intervenants.

Madame Jocelyne DOCQUOIS

Le samedi 21 juin aura lieu en collaboration avec l'école lors de la kermesse des interventions de musiciens à l'occasion de la fête de la musique.

La Ducasse aura lieu du 27 juin au 30 juin le marché aux puces aura lieu le samedi 28 juin de 10 h à 18h et le concert de l'Harmonie aura lieu le soir.

Une réunion a eu lieu avec les forains sur les tarifs de leur emplacement ces tarifs ont été modifié un avenant de convention va être mis en place.

Une commission s'est mise en place pour la réalisation du rallye du 14 juillet qui débutera à Notre Dame de Lorette. Le 14 juillet sera sur le thème des régions, un repas sera prévu le soir avec une animation les repas sont déjà en vente en Mairie au prix de 8€.

Madame Dorothee WIDHEN

La commission d'information s'est réunie afin de mettre en forme le bulletin celui-ci sera prêt prochainement pour une distribution avec le programme du 14 juillet la semaine du 1 au 5 juillet.

Fin de séance 22h15